

COMPTÉ RENDU
RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS
Jeudi 1^{er} décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le premier décembre à 17h15

Les membres du Conseil Municipal des Enfants de la Commune de SAINTE GEMME LA PLAINE (Vendée), dûment convoqués se sont réunis en session ordinaire sous la présidence de Madame MESLEM Myriam, Adjointe et Mme BRODU Léone, Conseillère Municipale

Effectif légal du conseil municipal des enfants : 9

Membres présents : 9

Étaient présents :

BETARD Hugo, BORRAS Jeglot Isaac, CATTANEO Sann, CHEVALIER Elise, GILLIER Lucie, JOSSEAU Mathis, LAPORTE Noam, ROBIN Elie, SARTORI Clémentine

Nous accueillons les élus et commençons la séance à 17h30 à la Bibliothèque.

Nous avons validé le compte rendu de la réunion précédente.

Nous avons fait un point sur l'action dessine-moi le Sénat. Les dessins sont à envoyer par courrier avant le 9 décembre.

Nous avons abordé les premières nouvelles concernant le passeport.

*La signature du passeport à lieu le jeudi 5 janvier 2023.

*La visite de l'assemblée, à Paris, s'effectuera le 18 avril 2023 avec la mairie de Saint Jean de Beugné.

Nous partirons en car tôt le matin, pour faire la visite de l'assemblée à 11h, et après le repas nous ferons une balade en bateau mouche au départ de la Tour Eiffel. Retour en Vendée.

Nous avons abordé un peu plus chaque thème et déterminé les actions que nous allons mener.

*Pour l'intergénérationnelle, nous allons organiser un après-midi jeu avec les résidents de l'EPHAD

*Concernant la protection des populations nous souhaitons visiter la caserne de pompiers, la gendarmerie et la police municipale de Luçon. Etant donné que nous voulons ouvrir cette sortie à tous les CM, et que nous sommes limités niveau transport nous allons voir pour faire ces visites sur deux mercredis et donner rendez vous aux enfants directement à Luçon.

*Pour ce qui est de la préservation de l'environnement, nous allons essayer d'aller visiter le centre Vendée- tri

Nous avons programmé la prochaine réunion le jour de la signature, car les enfants ne pourront pas être présent à celle-ci.

PROCHAINE REUNION : LE JEUDI 5 janvier A 17H 15 A LA MAIRIE